

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA

Réunion du 22 septembre 2020 en visioconférence

Délibération n°16/2020 – Administration générale : modalités techniques de la tenue du Bureau en télé et audioconférence

Le Bureau, sur proposition de son Président et en application de l'article L4121-1 du Code du travail, de l'article L2-1 du décret 85-603 du 10 juin 1985 ainsi que de l'ordonnance 2014-1627 du 6 novembre 2014 :

- Approuve les modalités d'organisation de la séance du Bureau en téléconférence et audioconférence telles que définies en annexe à la présente délibération.

ADOPTEE

* *

Délibération n°17/2020 – Compte rendu du Bureau du 30 juin 2020

Le Bureau prend acte du compte rendu de la séance du 30 juin 2020.

ADOPTEE

* *

Délibération n°18/2020 – Thématique santé :

- Projet INTERREG V Rhin supérieur « Développement de l'offre de soins de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA » Etat d'avancement du projet (rapport oral)
- COVID-19: point sur la situation actuelle (rapport oral)

Le Bureau prend acte de l'état d'avancement du projet INTERREG V Rhin supérieur « Développement de l'offre de soins de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA » et de la situation actuelle de la crise sanitaire de la COVID-19 dans le territoire de l'Eurodistrict PAMINA.

ADOPTEE

*

Délibération n°19/2020 - Thématique mobilité :

- Deuxième pont sur le Rhin (PA-MI) (rapport oral)
- Passerelle pour piétons et cyclistes sur le pont de Beinheim Wintersdorf (rapport oral)
- MobiPAMINA

Le Bureau prend acte de l'avancé des projets « Deuxième pont sur le Rhin (PA-MI) » et « Passerelle pour piétons et cyclistes sur le pont de Beinheim – Wintersdorf ».

Dans le cadre du projet MobiPAMINA, le Bureau, statuant par délégation :

- autorise le Président à signer la convention bilatérale avec la Région Grand Est pour le versement de la subvention de 40 000 €,
- prend acte de la note de cadrage de l'étude de faisabilité et de l'état d'avancement du proiet.
- approuve la prolongation du projet INTERREG V jusqu'au 30 juin 2022.

ADOPTEE

* *

Délibération n°20/2020 – Administration générale : instauration du télétravail pour les agents du GECT Eurodistrict PAMINA

Le Bureau, statuant par délégation :

- Décide après avis favorable du comité technique paritaire du centre de gestion du Bas-Rhin réuni le 17 juillet 2020, et sur la base des dispositions règlementaires relatives au télétravail fixées par le décret n°2016-151 du 11 février 2016, d'instaurer le télétravail au sein du GECT, selon les principes précisés dans les annexes jointes à la présente délibération.

ADOPTEE

* *

Délibération n°21/2020 – Orientations budgétaires 2021

Sur proposition du Président, le Bureau :

- Approuve les orientations budgétaires 2021 qui s'élèvent en dépenses et en recettes à 983.036 €, sur la base des contributions statutaires suivantes :

Collectivités membres (nombre de sièges) Mitgliedskörperschaften (Anzahl der Sitze)	TOTAL GESAMT	EURODISTRICT	INFOBEST
Département du Bas-Rhin (4/33)	70 719	60 832	9 887
Région Alsace (2/33)	35 361	30 417	4 944
Ville de Haguenau (1/33)	17 681	15 209	2 472
ComCom Pays Rhénan (1/33)	17 681	15 209	2 472
ComCom Pays de Wissembourg (1/33)	17 681	15 209	2 472
ComCom de l'Outre-Forêt (1/33)	17 681	15 209	2 472
ComCom Sauer-Pechelbronn (1/33)	17 681	15 209	2 472
RVMO (3/33)	53 040	45 624	7 416
Landkreis Karlsruhe (2/33)	35 361	30 417	4 944
Stadt Karlsruhe (2/33)	35 361	30 417	4 944
Landkreis Rastatt (2/33)	35 361	30 417	4 944
Stadt Baden Baden (1/33)	17 681	45 624	2 472
Stadt Rastatt (1/33)	17 681	15 209	2 472

VRRN (3/33)	53 040	15 209	7 416
Landkreis Südliche Weinstraße (2/33)	35 361	30 417	4 944
Landkreis Germersheim (2/33)	35 361	30 417	4 944
Stadt Landau (2/33)	35 361	30 417	4 944
Landkreis Südwestpfalz (1/33)	17 681	15 209	2 472
Stadt Germersheim (1/33)	17 681	15 209	2 472
TOTAL GENERAL / Gesamt	583 455	501 880	81 575

- Propose à l'Assemblée de délibérer sur ces bases.

ADOPTEE

* *